

Fiche Produit selon le REGLEMENT DELEGUE (UE) N. 65/2014 DE LA COMMISSION du 1 octobre 2013  
et le REGLEMENT DELEGUE (UE) N° 66/2014 du 14 janvier 2014

---

Nom du fournisseur ou marque	SMEG
Référence	KTE90E2
Consommation annuelle d'énergie	55 kWh/a
Classe d'efficacité énergétique	D
Efficacité fluidodynamique (FDE)	9.2
Classe d'efficacité fluidodynamique	E
Efficacité lumineuse (LE)	20.1 lux/W
Classe d'efficacité lumineuse	B
Efficacité de filtration des graisses	65.1 %
Classe d'efficacité de filtration des graisses	D
Débit d'air à la première vitesse	125 m <sup>3</sup> /h
Débit d'air à la vitesse maximale	265 m <sup>3</sup> /h
Emission acoustique de l'air pondérée à la vitesse minimale	50 dBA
Emission acoustique de l'air pondérée à la vitesse maximale	64 dBA
Facteur d'augmentation du temps	1
Indice d'efficacité énergétique	1.7
Débit d'air mesuré au point de rendement maximal	155 m <sup>3</sup> /h
Pression d'air mesurée au point de rendement maximal	175 Pa
Puissance électrique à l'entrée mesurée au point de rendement maximal	82 W
Puissance nominale du système d'éclairage	6 W
Eclairage moyen du système d'éclairage sur la surface de cuisson	121 lux
Niveau de bruit au réglage le plus élevé	64 dBA

vendredi 3 avril 2026

---